



L'INFOLETTRE DU RÉSEAU COOPÉRATIF

-JUILLET 2019-

Le **Réseau coopératif Europe-Écologie-Les-Verts** est l'un des deux collèges du **Mouvement EELV**. Il se distingue du collège Parti politique par sa structure horizontale.

Rédigée par des membres du **Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)**, cette **infolettre** a pour objectif de présenter la diversité des actions et engagements des **Coopérateurs et Coopératrices du Mouvement EELV**.

Nos Infolettres font apparaître **les points de vue différents** qui coexistent au sein du **Réseau coopératif**. De manière toute aussi importante, elles sont destinées à faire connaître les actions militantes écologistes que nous portons ou soutenons.

Bonne lecture !

Le Comité de rédaction

SOMMAIRE

- **Vers la conquête des pouvoirs de décision par l'écologie politique.**
- **Pour les municipales: une écologie très coopérative – piste (1)**
- **Plus de maturité pour un regroupement ?**
- **Convergence et différences, mon analyse**
- **Renouveler son adhésion au Réseau coopératif !**

L'action citoyenne propose des réponses à des enjeux non pris en compte ou insuffisamment pris en compte par les institutions politiques

E.E.L.V. le seul mouvement politique en France qui offre le choix d'adhérer entre deux structures :

- **une coopérative politique**
Ouverte à tous SANS EXCLUSIVE de partis ou d'organisations
- ou un parti politique traditionnel.

Les deux structures se fédèrent au sein De l'Agora pour former le Mouvement EELV

Adhésion à la coopérative : 10 ou 20 euros (impôt : 2/3 déductible)

Vers la conquête des pouvoirs de décision par l'écologie politique.

Suite au relatif succès aux élections européennes de la liste Europe Écologie, l'espoir d'avoir une alternative écologiste à un duel Le Pen / Macron au second tour des élections présidentielles de 2022, s'est concrétisé, au mois de juin, par une démarche de construction d'un outil pour le porter, à laquelle la coopérative EELV a pris sa part.

Depuis le 26 mai il se dégage une véritable envie d'aboutir de tous les acteurs.

Ce fut d'abord par une journée de travail rassemblant les différentes composantes du Mouvement EELV, qui s'est tenue le vendredi 14 juin, suivie le lendemain par un séminaire organisé par les Assises de l'écologie et des

solidarités sur le rôle que pourrait jouer cette structure regroupant, depuis un an, une vingtaine d'organisations politiques écologistes et/ou de gauche. Ces deux journées ont permis d'entendre les réflexions des uns et des autres sur la construction d'un futur espace de l'écologie politique en France, cantonné à gauche, ou pas, s'appuyant sur la structure du Mouvement EELV, ou pas, en construisant un nouveau parti écologiste, ou pas.

Préparer un congrès EELV nourri de cette volonté d'écologie qui se retrouve dans des diversités d'actions.

Il s'en est suivi une proposition, faite le samedi 22 juin aux 120 conseillers fédéraux du parti EELV (l'équivalent des députés pour le Parti EELV), de nommer des représentants des différentes composantes du Mouvement EELV. L'objectif était d'apporter des propositions de réponses concrètes à ces questions, sous forme de pistes à étudier dans le détail, pour que le congrès du Mouvement EELV, qui se tiendra le 30 novembre, fasse les choix pour les trois prochaines années, donc jusqu'aux élections nationales de 2022. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité des conseillers fédéraux présents. Le **Groupe d'animation de l'Agora (GADA)**, constitué à parité entre le Parti EELV et la Coopérative EELV est chargé de l'organiser. Dans sa composition, ce groupe de travail, sur la réinvention du Mouvement EELV, a réservé quatre places pour des coopératrices et coopérateurs membres du Comité National d'Animation du Réseau Coopératif, deux titulaires et deux suppléants, et deux places pour une coopératrice et un coopérateur membres du GADA pour son organisation opérationnelle. Ce groupe de travail fonctionnera essentiellement sur Internet tout l'été jusqu'au prochain Conseil Fédéral du parti, les 21 et 22 septembre.

Des initiatives en dehors d'EELV.

En parallèle de cette réflexion menée à l'intérieur d'EELV, se mène des réflexions à l'extérieur d'EELV, auxquelles nous participons. C'est d'abord par notre participation très active aux **Assises de l'écologie et des solidarités**, où trois membres de la coopérative étaient présents, le samedi 15

juin, lors du séminaire d'une journée, portant sur la manière de continuer le travail réalisé depuis une année, et en prenant en compte les leçons tirées du suffrage du 26 mai. C'est aussi par notre participation, le vendredi 28 juin, à côté de neuf autres organisations plus ou moins politiques, à un colloque sur les alternatives à la politique compétitive, comprenant une proposition du philosophe Patrick Viveret de créer une structure dite « en archipel » pour mettre en synergie toutes les formes d'organisations écologistes ou de culture issues de la gauche qui veulent éviter un nouveau duel LePen / Macron en 2022. Cette structure en archipel, on peut l'assimiler à une structure coopérative, du fait qu'elle rejette la notion de compétition en privilégiant la coopération dans sa gouvernance participative, mais aussi sans avoir à choisir un leader charismatique, et en l'absence de porte-paroles. Ces dernières contraintes ont fait l'objet de débats, car la logique des institutions politiques de la Cinquième république est basée sur des leaders à tous les échelons, et il faudra bien s'y conformer, tant qu'une nouvelle constitution n'est adoptée donnant moins de prérogatives à des leaders choisis ou autoproclamés.

La Coopérative sur tous les fronts.

Notre coopérative intervient dans ces différentes réflexions externes au Mouvement EELV. Elle est, de par son ouverture à tous les citoyens non encartés au parti EELV, l'un des outils qui peut apporter une réponse au type de rassemblement souhaité par les structures politiques en termes de recherche de mise en synergie. Elle l'est aussi et surtout par sa capacité de rassembler les citoyens électeurs qui ont intégré qu'une autre alternative au duel Le Pen/Macron en 2022 devrait se constituer prioritairement sur la base des luttes pour la survie de l'humanité, menacée par le réchauffement climatique, la chute de la biodiversité, la technologie nucléaire, l'accès à l'eau potable, ou encore l'accès à l'énergie.

Ces réflexions devront aboutir avant la fin de l'année, pour être applicables dès les élections municipales de mars 2020. Elles sont certes déjà dans les tuyaux des différents **Groupes locaux** du Parti EELV, mais elles sont menées majoritairement dans la même organisation que les campagnes municipales de 2014, alors que la manière de faire de la politique a tellement évolué depuis, et que les pistes, qui se dégageront du **Groupe de travail** de cet été, pourraient influencer fortement les équipes qui préparent la campagne des municipales, pour conquérir le pouvoir dans de nombreuses mairies et communautés de communes.

Vous êtes intéressé(e) pour participer à l'animation du Réseau coopératif ? Répondez à ce mail, nous vous abonnerons à la liste de discussion.

Denis Guenneau,
Coopérateur EELV,
Île-de-France

Pour les municipales : une écologie très coopérative – piste (1)

Dans ma commune, nous avons commencé à esquisser ce fonctionnement en vue des prochaines municipales. Il devrait faire partie d'une Charte de l' élu, dont les points à

débattre de cette première piste se trouvent à la fin de cette contribution.

La politique et l'action qui en découle partent toujours du sentiment d'appartenance collective qui permet à l'individu de s'épanouir.

L'individu ne fait société qu'en abandonnant une part de son libre arbitre, de sa libre pensée, de sa libre pratique, justifiée par son acceptation réalisée, bien sûre enrichissante quand elle est coopérative, au travers de sa juste analyse de son interdépendance avec les autres, la nature et les générations futures.

L'individu prime sur le collectif, parce que, avec l'idée des communs, c'est lui qui en décide finalement la nécessité. Les systèmes qui ont pour fonction de nous servir ne devraient être que la conséquence de cette volonté reconnue collectivement.

Au volant de sa voiture, représentation dans son imaginaire d'un lieu de liberté, le conducteur a du mal à abandonner son libre arbitre en respectant la limitation de vitesse « *alors qu'il sait adapter sa vitesse aux difficultés du parcours* ». Le passage au « 80 » sur les routes nationales est un bon exemple du conflit qui se crée quand la délégation de pouvoir n'est pas acceptée. L'individu en tant que tel n'a pas son identité propre qui lui permet d'être reconnu comme en capacité d'adapter lui-même sa vitesse. Il ne peut qu'endosser une identité collective de conducteur. C'est un débat dont l'expression est confisquée à chacun, dans nos institutions, et déléguée à nos élus.

Je porte une "certitude", c'est qu'un environnement, un écosystème, qui ne reconnaît pas l'identité de ses composantes n'existe pas, c'est une vue de l'esprit.

Une vue de l'esprit qui, si elle est acceptée, nous fait une vie de contraintes et permet aux élus une spoliation des communs à leur convenance.

Il semble nécessaire de réaliser une désappropriation du collectif et des communs, bien sûr par le privé, mais aussi et surtout par le public. En effet, les communs et le collectif sont devenus des biens publics et une propriété normée et légiférée des représentants élus de nos collectivités.

Je suis un électeur sans pouvoir institutionnel, puisque je suis dessais des décisions de mon quotidien.

En fait, pour une municipalité dans ses préoccupations d'organisation et de gestion, je n'existe pas ou peu. Je n'ai que la solution de me reconnaître dans l'expression assénée de ce que pense le peuple ou les gens.

Pour une municipalité, lieu de proximité essentiel dans nos institutions, une tension, une envie doit être systématiquement prise en compte dès le début et ne doit pas pouvoir être évacuée sans un assentiment très majoritaire. Cela doit devenir la règle.

Sinon, la pétition, la grève, les manifestations, la justice, la désobéissance civile, la rébellion, mais aussi les économies parallèles et les liturgies sportives ou autres, sont des moyens de se créer une identité au travers d'une reconnaissance individuelle par les « compagnons de lutte », mais cette nouvelle identité rassurante peut devenir une raison d'être très éloignée des préoccupations originelles.

Ci-dessous une esquisse d'éléments pouvant constituer la base d'une charte en vue d'appliquer une démocratie

coopérative.

- Accepter de prendre le temps de la coopération, tout en évitant trop d'engagement humain et financier.

- Il est normal qu'un individu ait des envies ou des désaccords concernant la gestion municipale. Cela crée une tension chez lui qu'il refoule ou qu'il exprime. Toutes les tensions ayant une dimension dépassant le cas individuel doivent pouvoir être prises en compte et traitées par la municipalité. Elle ne peut en aucun cas s'en dessaisir.

- La prise en compte des ces tensions existe à partir du moment où 10 individus s'accordent sur l'une d'entre elle. Pour mieux concilier les tensions de chacun de ces individus et en faire une expression commune, la municipalité met à disposition un écrivain public/facilitateur. Cette démarche aboutit à une question qui doit obligatoirement faire l'objet d'une délibération lors d'un conseil municipal.

- Si la délibération n'aboutit pas à un résultat acceptable par les 10 initiateurs, il est décidé au moins une réunion d'harmonisation sur le sujet entre des représentants de la municipalité et les initiateurs. La nouvelle question issue de cette réunion est de nouveau mise en délibération au conseil municipal suivant.

- Si la délibération n'aboutit toujours pas à un résultat acceptable par les 10 initiateurs, la municipalité se doit d'apporter son soutien à la mise en place d'une pétition allant dans le sens des initiateurs et devant, pour être prise en compte, recueillir 5% des votants de la commune.

- Si la pétition recueille le nombre de signatures suffisant, il est procédé à une consultation de la population. Si, lors de la consultation, la question de la pétition recueille 66% de vote positif, elle s'impose au conseil municipal qui doit la voter.

Christian Olive
Coopérateur EELV
Languedoc-Roussillon

Plus de maturité pour un regroupement ?

Ce que j'observe, c'est la plus grande disponibilité à un regroupement des forces susceptibles de relever les défis du monde. Même si cela cohabite avec une grande crispation des institutions et partis en place pour maintenir leurs prérogatives. Et sans doute trop de dispersions et de bavardages intempestifs des gens conscients.

Le temps paraît plus prêt pour fonder une véritable alternative.

Pour faire ce peut, il semble impératif de veiller à faire partager par un nombre maximum de personnes les fondamentaux qui sont la matrice du regroupement.

Puis, sur un socle bien identifié, échanger, pays par pays, région par région, bassin de vie par bassin de vie, quartier par quartier, village par ville, bâtiment par bâtiment, pour se mettre d'accord sur nos différends (qui seront considérés comme des richesses de diversité plutôt que des obstacles). Enfin, élaborer ensemble des scénarios du chemin à parcourir pour la prise du pouvoir dans un maximum d'endroits, de répartition des responsabilités et d'évaluation de ce qui réussit et échoue.

Le modèle de croissance infinie faisant l'impasse sur le caractère fini de certaines ressources est obsolète. Il faut donc impérativement le remplacer par un modèle de

développement le plus respectueux des équilibres fragiles du vivant.

Cela suppose de :

- mailler finement enracinement et cosmopolitisme ;
- refuser massivement les produits nauséabonds de pollution généralisée des gens aux manettes ;
- fixer les limites de la science et de la technologie ;
- veiller à ce que chacun se sente investi d'une mission reconnue le plus possible par les autres.

La régulation à imposer, d'une façon ou d'une autre, doit en outre ne laisser personne de côté. Cela suppose de :

- mener une guerre au mépris, aux généralisations abusives, aux petits arrangements et cesser de croire que cela va être facile d'imposer à des brigands de redistribuer leurs richesses ;
- se mettre d'accord sur les temporalités réalistes ;
- sortir du « yakafaucon » et de la diabolisation.

Même avec toutes les belles lois du monde, il y aura besoin d'augmenter le niveau de conscience d'un maximum de personnes. Cela suppose de :

- cesser de croire que seules les lois vont résoudre les problèmes ;
- monter des programmes de formation à tous les échelons de la société encourageant le devoir et le pouvoir être.

Antoine Valabregue
Coopérateur EELV
Languedoc-Roussillon

Convergence et différences, mon analyse

Afin d'affronter la « guerre » contre le dérèglement climatique, Nicolas Hulot vient d'appeler à l'unité par-delà les clivages politiques : « *Il est urgent d'affronter la réalité climatique, écologique plutôt que de toujours lui tourner le dos. Nous devons absolument nous rassembler, au-delà de toutes nos barrières politiques, religieuses pour changer nos modes de vie. En temps de guerre, on est capable de s'unir sur l'essentiel. Et nous sommes en guerre !* » Le diagnostic est parfait, la réalisation un éternel recommencement, du Front populaire de 1936 au Programme commun de 1972, l'histoire nous apprend à relativiser.

Aujourd'hui on rêve d'Archipel, ou de « Big bang ». Plus d'un millier de signataires autour de Clémentine Autain (LFI) et Faucillon (PCF) demandaient un big bang nécessaire pour construire une espérance capable de rassembler et de mobiliser. Ils réunissaient leurs soutiens le 30 juin. En théorie il ne s'agit pas d'« une soupe de logos », mais d'une forme d'alliance entre forces associatives, syndicales, politiques, (et en même temps de) citoyens lambda. Or sans leader charismatique, ce qu'attendent à la fois les médias et le grand public, il n'y aura aucune cristallisation durable. Notre démocratie de masse, avec des millions de concitoyens, fait comme si l'on voulait donner le pouvoir au peuple, fait croire à chaque Gilet jaune qu'il incarne personnellement le peuple, mais c'est toujours un populiste individualisé comme Mélenchon, Marine Le Pen ou Macron qui sort du chapeau.

La deuxième source d'échec d'un rassemblement des forces écologiques et solidaires est l'étiquette qu'on veut se donner. Par exemple, Clémentine Autain (LFI) se réclame de

la « gauche écologiste et populaire ». Alexis Corbière (LFI) défend au contraire une ligne « populiste et humaniste » : il souhaite abandonner la référence au mot « gauche », vide de sens selon lui. Rappelons que pour Nicolas Hulot, l'écologie transcende la dichotomie traditionnelle droite/gauche, il veut rassembler « *tous ceux qui ne se résignent pas au déclin conjoint de l'humanité et de la nature* », ce qui en d'autres termes concerne tout le monde. Nous n'en arriverons à ce consensus commun qu'avec la multiplication des catastrophes socio-écologiques, dont la canicule en France n'est qu'un des premiers symptômes. A ce moment-là apparaîtra comme par enchantement un ou une leader qui nous entraînera sur la bonne (ou la mauvaise) pente d'un éco-totalitarisme.

En attendant ce moment fatidique, je crois à deux instruments de changement.

- Le premier, c'est le travail idéologique qui fait progresser l'idée écolo dans les institutions présentes et les imaginaires collectifs. Je défends personnellement cette idée de différentes manières, « formation » à promouvoir au sein d'EELV, existence de mon réseau « biosphère » (un site et un blog) ou écriture de livres. D'autres agissent de manière similaire. Le rayon « écologie » est devenu un rayon à part entière en librairie et des émissions télévisées montrent de plus en plus souvent la détérioration de notre planète.
- Le deuxième est l'action directe, non violente et incisive, portée par des mouvements comme la grève scolaire pour le climat (une seule personne, de 16 ans seulement, a mis en branle tout un mouvement international) ou le mouvement Extinction Rebellion qui cherche à bloquer symboliquement notre système mortifère. Le fait que quelques militants, occupant le

pont de Sully à Paris pour presser le gouvernement d'agir en faveur du climat, aient été évacués de façon musclée par les forces de l'ordre le 28 juin, est l'un des éléments qui concourent par sa diffusion médiatique au nécessaire changement culturel : nous devons nous rassembler comme en temps de guerre, la guerre pour le climat, pour la biodiversité, pour la sauvegarde de nos sols et de nos forêts, etc. Les actes de résistance précèdent le jour de la Libération.

Michel Sourrouille
Coopérateur EELV
Poitou-Charentes

Renouveler son adhésion au Réseau coopératif !

Pour cela, rien de plus simple ! Il suffit de télécharger le formulaire : <https://soutenir.eelv.fr/formulaire-papier/> et de l'envoyer, accompagné d'un chèque à l'ordre de **AF-EELV**, au secrétariat de votre région : <http://eelv.fr/contact-en-region>.

Il est également possible de régler son adhésion (ou son don) en ligne, en se rendant sur la page : <https://soutenir.eelv.fr/cooperer/>. Si vous êtes imposable, les 2/3 de votre don seront déductibles de vos impôts sur le revenu de 2019.

Le Comité d'animation du Réseau coopératif



Pour réagir aux articles des infolettres, vous pouvez les retrouver sur notre site web à l'adresse <http://coop.eelv.fr/category/infolettres/>

Pour le Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)